

Réforme des retraites : la bataille s'engage !

Il va falloir faire vite et fort !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, Mme Borne n'a pas encore dévoilé officiellement son projet pour les retraites.

En faisant ses annonces à la veille de Noël, pour une adoption en force dans les premières semaines de 2023, elle espère nous prendre de vitesse, nous placer devant le fait accompli.

Pour mettre en échec ce recul social annoncé, il ne va pas falloir garder les deux pieds dans le même sabot !

Un projet néfaste

Si nous n'en connaissons pas tous les détails, l'objectif du projet gouvernemental est clair :

Ramener le montant de la « dépense » pour les retraites de 14 % à 12 % du PIB (Produit Intérieur Brut = richesse nationale).

Non pas parce que notre système de retraite serait « en danger » sans cela, mais parce que l'argent ainsi gagné sur le dos des salariés et retraités lui servira à financer de nouveaux cadeaux à la caste des milliardaires, déjà dispensés d'ISF.

Tous concernés

Pour réduire le budget « retraite », M. Macron compte d'abord sur le report de l'âge de départ.

Sans soucier des impacts sur la santé d'une vie de travail prolongée. Sans se soucier de toutes celles et tous ceux qui se retrouveront avec une retraite amputée faute d'avoir pu valider un nombre de trimestres en augmentation. Ni des jeunes qui attendront plus longtemps qu'une place se libère.

Mais, quoi qu'en dise la presse, les déjà-retraités comme nous ne seront nullement épargnés par M. Macron qui nous traite de génération dorée et dit que nous coûtions « un pognon de dingue ».



L'Unité : un atout fort et fragile

Dans le combat que nous avons à mener pour empêcher ce nouveau recul social, nous disposons d'un atout : l'unité syndicale. Et la CGT fait tout son possible pour la préserver.

Mais cet atout reste fragile : Laurent Berger ne s'y est rallié qu'après avoir été mis en minorité dans le dernier congrès de la CFDT. Et à l'AGIRC/ARRCO, CFDT, CFTC, CFE/CGC ont signé une décote pendant 3 ans appliquée à celles et ceux qui ne veulent pas faire 1 an de rab. Pourront-ils refuser au gouvernement pour la retraite de base ce qu'ils ont eux-mêmes mis en place avec le patronat pour les complémentaires ? C'est donc l'ampleur et la détermination de la mobilisation qui vont compter. Nous aurons besoin de manifestations massives et toutes générations confondues. Nous aurons aussi besoin de grèves, partout où cela sera possible. Nous aurons enfin besoin d'être imaginatifs, créatifs pour trouver des formes d'actions unitaires et offensives.

Par nos mobilisations, nous avons fait reculer le précédent gouvernement sur le projet de retraite par points. Nous ferons reculer celui-ci sur son nouveau projet de régression sociale.

Six opérations « caddies vides » avec billets de 300 €



Nous avons poursuivi nos opérations « caddies vides » au Leclerc du Pied des Gouttes, au Super U de Sainte Suzanne et à l'Intermarché d'Audincourt. Avec à chaque fois un bon accueil des employés et des clients qui approuvent notre mot d'ordre : « Tout est trop cher ! Augmentez les retraites et les salaires ! ».

Nos billets de 300 €, avec au verso les explications et revendications font à la fois sourire et discuter. Objectif atteint !

Nous avons suggéré aux responsables nationaux des retraités CGT, de relayer ce genre d'initiative et de proposer une journée nationale « caddies vides » ciblant 500 ou 1000 magasins de tous les départements.



Une action sortant de l'ordinaire et qui aurait pour elle d'attirer aussi l'attention médiatique sur la situation des retraités et sur notre revendication de 300 € d'augmentation.

Echange avec une aide-soignante de Korian Montbéliard

Merci à Nadia d'avoir participé à la dernière réunion de notre collectif-retraités pour nous parler de son travail à la maison de retraite Korian.

Une maison de luxe avec 3600 € de reste à charge pour les pensionnaires ! Mais qui souffre pourtant d'un manque criant de personnel avec 1 personne pour 12 résidents, ce qui ne permet absolument pas de prendre le temps avec chacune et chacun. Et une direction qui fait des économies de bout de ficelle (un lève-malade, et même une

seule bouteille de limonade par étage de 34 résidents). Voilà qui nous montre qu'ORPEA n'est pas un cas isolé.



Nous avons échangé sur la nécessité de construire un véritable service public du grand âge, sur les effectifs nécessaires pour éviter la maltraitance institutionnelle (1 soignant ou aide-soignant pour 4 ou 5 résidents) et sur les solutions alternatives, (maintien à domicile, création de logements adaptés, maisons familiales, etc.)

Visite de Villagénération

C'est une question que chacun se pose : Jusqu'à quand pourrais-je rester dans mon logement, qu'il s'agisse d'une petite maison ou d'un appartement dans un immeuble ?

Quand les difficultés commencent à s'accumuler (monter à l'étage, tailler la haie, ...) quelle solution pour rester au maximum autonome ?

Nous sommes allés visiter le micro-quartier

Villagénération (20 logements) construit par Néolia à Audincourt.

Nous avons reçu un excellent accueil des locataires qui nous ont montré leurs logements adaptés (rez-de-chaussée avec petite terrasse de plain-pied, portes, couloirs et wc permettant de circuler en fauteuil roulant, interrupteurs à hauteur, douches à la place des baignoires ...). Chacun

reste chez soi mais avec une salle commune pour se retrouver et une animatrice du CCAS qui assure à la fois activités et menus travaux (changer une ampoule, relever le compteur d'eau ...).

Les points plus négatifs portent principalement sur la taille et l'organisation de la salle commune, un relatif éloignement du centre-ville (pas de bus) et le tarif (une dame ne percevant pas l'APL nous indique un loyer de 640 €

auxquels elle doit ajouter au moins 100 € par mois pour l'eau, l'électricité le chauffage).

En y ajoutant sa nourriture et sa voiture, le budget est serré !

Une visite intéressante qui pose bien les questions pratiques pour un maintien « chez soi » aussi longtemps que possible et sans être isolé, et sur les financements nécessaires pour que cela puisse se faire à un tarif plus raisonnable.

Au programme des prochaines semaines

Samedi 17 décembre : Même pas peur de nos couleurs !



Beaucoup d'entre nous, originaires d'autres régions ou d'autres pays, sont venus travailler chez Peugeot.

A l'occasion de la Journée Mondiale des Migrants, le Comité Abakar, le Comité de Vigilance, la Cimade et la Ligue des droits de l'homme ont réalisé une exposition « Même pas peur de nos couleurs », qui retrace toutes ces arrivées dans l'histoire du Pays de

Montbéliard, avec des épisodes marquants et parmi d'autres :

- Les Français trouvant asile dans ce pays de religion protestante après le massacre de la Saint Barthélémy, ou la révocation de l'Edit de Nantes.
- Les réfugiés anabaptistes qui ont donné son nom au quartier de la « Petite Hollande » et qui ont créé la race des vaches montbéliardes.
- Les alsaciens fuyant l'invasion prussienne.
- Les travailleurs de tous pays que la Direction Peugeot a fait venir pour faire tourner ses usines.

Cette expo sera inaugurée autour d'un café à l'occasion de la Journée Mondiale des Migrants lors du Rassemblement des Solidarités

**Samedi 17 décembre de 16H30 à 18H
rue de Saint Hippolyte à Montbéliard
(petite rue piétonne entre Champ de Foire et centre-ville)**

La CGT vous appelle à participer à ce rassemblement.

Cachez ce Bolloré que je ne saurais voir

Quand un député explique sur C8 la responsabilité d'un Bolloré dans le pillage des ressources des pays d'Afrique, poussant la jeunesse à l'exil, M. Hanouna tente de le faire taire. A la télé privée, il y a des vérités qui dérangent !

La fabrique des sans-papiers

Des jeunes qui ont fui la guerre ou la misère font leurs études en France et y apprennent un métier en toute légalité. Mais, quand ils atteignent 18 ans, comme Abakar, ils font l'objet d'une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire) alors même que leur insertion est réussie et qu'on n'a rien à leur reprocher.

Certains, sans attache ou sans perspective dans leur pays d'origine, ne repartent pas, disparaissent dans la clandestinité et deviennent la proie d'employeurs peu scrupuleux.

Et quand, une partie des salariés est privée de moyens de défense, ce sont tous les travailleurs du secteur qui sont affaiblis.

Même Thierry Marx, chef étoilé et président de l'Union des Métiers de l'Hôtellerie-Restaurant, demande la régularisation de ces travailleurs sans-papiers.

Du côté de PSA

Salaires 2023 : Le compte n'y est pas !

Avec 4,4 % pour 2023, qui font suite aux 2,8 % de 2022, les augmentations générales de salaires PSA sont bien loin de suivre l'inflation.

Si les primes Macron ou d'intéressement permettent de limiter la casse temporairement, elles préparent aussi des retraites de misère puisqu'elles ne rentreront pas dans le calcul.

Alors que le PDG Tavares multiplie les cadeaux aux actionnaires et vient de battre le record de rémunération des patrons du CAC40 avec 66,7 millions € soit 183 000 € par jour, samedis et dimanches compris, la CGT appelle les salariés à ne pas se contenter des miettes que la direction PSA leur concède !

Pratique

Chèques-énergie : Vérifiez vos droits

Pour faire face au mécontentement populaire, sans avoir à augmenter les salaires et les retraites, le gouvernement a mis en place 4 chèques-énergie.

Pour vous aider à y voir clair, notre section a rédigé une petite note pratique que vous retrouverez sur notre site internet http://retraitecgtpsa.free.fr/Documents/D_Droits_Cheques_Energie_2022_11.pdf et dont voici un résumé succinct :

➤ Pour avoir droit au **chèque ordinaire**, il faut un revenu fiscal 2020 (figurant sur votre avis d'imposition 2021) inférieur à 10 800 € par « unité de consommation (UC) » (1 personne seule compte pour 1 UC, un couple compte pour 1,5 UC.). Un revenu fiscal de référence de 10 800 € correspond pour 1 personne seule à un revenu d'environ 1000 € par mois.

➤ Pour avoir droit au **chèque exceptionnel**, il faut un revenu fiscal de référence 2020 inférieur à 17400 € par UC, correspondant pour 1 personne à un revenu mensuel d'environ 1570 €.

➤ Pour avoir droit au **chèque-fioul**, il faut un revenu fiscal de référence 2020 inférieur à 20 000 € par UC, correspondant à un revenu mensuel d'environ 1800 € par mois, et il faut se chauffer au fioul (une facture est demandée comme preuve).

➤ Pour avoir droit au **chèque-bois**, il faut un revenu fiscal de référence 2020 inférieur à 20 000 € par UC, (comme le fioul), et il faut se chauffer au bois (une facture demandée, y compris de pellets).



Ces chèques sont cumulables mais ne sont pas encaissables. Ce sont des « bons d'achat » qui servent à payer sa facture d'énergie (électricité, gaz, ...) ou l'EHPAD. Le versement des chèques ordinaires et exceptionnels est automatique. Les chèques fioul et bois doivent être demandés.

En cas d'incompréhension ou de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter (Bruno 06 07 59 57 73).

Agenda

- **Judi 15 décembre : Soirée résultat élections PSA Sochaux** à partir de 19H30 à l'Union Locale CGT 47 rue des Mines (Audincourt).
- **Vendredi 16 décembre : Le foot dans l'histoire sociale.** A 20H15 espace Gandhi débat organisé par l'Atelier avec Stéphane Beaud (co-auteur de *Sociologie du foot* et de *Retour sur la condition ouvrière*) et Alexis Weigel (auteur d'un livre sur le FCSM : *On ne se rendra pas !*)
- **Samedi 17 décembre : Même pas peur de nos couleurs** de 16h30 à 18H rue de Saint Hippolyte (Montbéliard)



Bonnes fêtes à toutes et tous !